FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 5.1 Date de révision 17.06.2014
Date d'impression 21.08.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : 1,2-Diaminopropane

Code Produit : 117498
Marque : Aldrich
No.-Index : 612-100-00-7
No REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure
No.-CAS : 78-90-0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l
L'Isle D'Abeau Chesnes
F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER

Téléphone : +33 (0)4 74 82 28 40
Fax : +33 (0)4 74 95 68 08
Adresse e-mail : eurtechserv@sial.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008
Liquides inflammables (Catégorie 3), H226
Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302
Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 3), H311
Corrosion cutanée (Catégorie 1A), H314
Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1), H334
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1), H317

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE
C Corrosif R10, R21/22, R35, R42/43

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008
Pictogramme

Mention d'avertissement Danger

Mention de danger	
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Conseils de prudence	
P261	Éviter de respirer les vapeurs.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Informations Additionnelles sur les Dangers	aucun(e)

2.3 Autres dangers - aucun(e)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Synonymes	:	1,2-Propanediamine Propylenediamine
Formule	:	$C_3H_{10}N_2$
Poids moléculaire	:	74,12 g/mol
No.-CAS	:	78-90-0
No.-CE	:	201-155-9
No.-Index	:	612-100-00-7

Composants dangereux selon Réglement (EC) No 1272/2008

Composant		Classification	Concentration
Propylenediamine			
No.-CAS No.-CE No.-Index	78-90-0 201-155-9 612-100-00-7	Flam. Liq. 3; Acute Tox. 4; Acute Tox. 3; Skin Corr. 1A; Resp. Sens. 1; Skin Sens. 1; H226, H302, H311, H314, H317, H334	<= 100 %

Composants dangereux selon Directive 1999/45/EC

Composant		Classification	Concentration
Propylenediamine			
No.-CAS No.-CE No.-Index	78-90-0 201-155-9 612-100-00-7	C, R10 - R21/22 - R35 - R42/43	<= 100 %

Pour le texte complet des mentions de danger-H et des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation
En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux
Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion
Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
donnée non disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers
Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4 Information supplémentaire
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres sections
Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

fortement hygroscopique Manipuler et stocker sous gaz inerte.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle
Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum).Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau
Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Contact total
Matériel: Caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0,4 mm
Temps de pénétration: 480 min
Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Contact par éclaboussures
Matériel: Latex naturel/chloroprene
épaisseur minimum: 0,6 mm
Temps de pénétration: 30 min
Matériel testé :Lapren® (KCL 706 / Aldrich Z677558, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374
En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scenario d'utilisation.

Protection du corps
Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Tenue de protection antistatique ignifuge, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire
Quand l'évaluation des risques montre que le port d' appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a)	Aspect	Forme: liquide Couleur: incolore
b)	Odeur	piquante
c)	Seuil olfactif	donnée non disponible
d)	pH	donnée non disponible
e)	Point de fusion/point de congélation	Point de fusion/point de congélation: -36,6 °C
f)	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	119 - 120 °C - lit.
g)	Point d'éclair	34 °C - coupelle fermée
h)	Taux d'évaporation	donnée non disponible
i)	Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
j)	Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Limite d'explosivité, supérieure: 11,1 %(V) Limite d'explosivité, inférieure: 1,9 %(V)
k)	Pression de vapeur	19 hPa à 20 °C
l)	Densité de vapeur	2,56 - (Air = 1.0)
m)	Densité relative	0,87 g/cm3 à 25 °C
n)	Hydrosolubilité	1.000 g/l à 20 °C - soluble
o)	Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: -1,8
p)	Température d'auto-inflammabilité	360 °C à 1.013,25 hPa
q)	Température de décomposition	donnée non disponible
r)	Viscosité	donnée non disponible
s)	Propriétés explosives	donnée non disponible
t)	Propriétés comburantes	donnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Densité de vapeur relative	2,56 - (Air = 1.0)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter
Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles
Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux
Autres produits de décomposition - donnée non disponible
En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
DL50 Oral(e) - rat - mâle et femelle - 1.300 mg/kg

DL50 Dermale - lapin - mâle - 430 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Peau - lapin
Résultat: Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Yeux - lapin
Résultat: Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales
Test de Ames
S. typhimurium
Résultat: négatif

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
donnée non disponible

Danger par aspiration
donnée non disponible

Information supplémentaire
RTECS: TX6650000

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 1.010 mg/l - 96 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité aérobique - Durée d'exposition 20 d
Résultat: 0 % - N'est pas biodégradable.
(OCDE Ligne directrice 301 D)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

12.6 Autres effets néfastes

donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombusion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 2258 IMDG: 2258 IATA: 2258

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: PROPYLÈNE-1,2 DIAMINE
IMDG: 1,2-PROPYLENEDIAMINE
IATA: 1,2-Propylenediamine

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 8 (3) IMDG: 8 (3) IATA: 8 (3)

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II IMDG: II IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Marine pollutant: no IATA: no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

donnée non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

SECTION 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Flam. Liq.	Liquides inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Resp. Sens.	Sensibilisation respiratoire
Skin Corr.	Corrosion cutanée
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

C	Corrosif
R10	Inflammable.
R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R35	Provoque de graves brûlures.
R42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Information supplémentaire

Copyright 2014 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.
Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.